

L'éducation à la santé dans les programmes scolaires québécois

Johanne **GRENIER**
Université du Québec à Montréal



Introduction

Les États généraux sur l'éducation au Québec (1996) ont eu des retombées importantes sur plusieurs plans et la place de l'éducation à la santé (ES) dans le milieu scolaire n'y a pas échappé. Bien que l'école soit depuis longtemps un lieu privilégié pour l'ES, les récentes révisions des programmes de formation des élèves en ont substantiellement modifié l'enjeu.

Le but de cet article est de faire état des modalités d'inclusion de l'ES dans les programmes de formation québécois destinés aux élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire. Selon Motta (1998), le découpage des programmes et la ventilation des contenus d'enseignement de l'ES en milieu scolaire dépendent évidemment des acceptions de la santé en vigueur dans ce milieu. De plus, différents types de modalités d'inclusion sont possibles. Ainsi, l'ES peut être présentée comme « thème transversal », comme « domaine d'intervention » ou comme « inclusion dans d'autres disciplines » (Ibid., 1998). La lecture des programmes de formation préscolaire, primaire et secondaire permet de constater que l'ES est tantôt présentée comme thème transversal dans le cas d'un des domaines généraux de formation et dans le cas des compétences globales propres au préscolaire, ou comme une inclusion dans d'autres disciplines telles que dans les programmes d'*Éducation physique et à la santé* (MELS, 2007; MEQ, 2006a), de *Science et technologie* (MELS, 2007; MEQ, 2006a) et d'*Éthique et culture religieuse* (MELS, 2007).

Une vision transversale de l'ES à l'école : le domaine général de formation Santé et bien-être pour les élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire

Le *Programme de formation de l'école québécoise* au primaire et au secondaire (MELS, 2007; MEQ, 2006a, 2006b) présente le domaine général de formation *Santé et bien-être* où, du début du primaire à la fin du secondaire, l'intention demeure constante : « Amener l'élève à adopter une démarche réflexive dans le développement de saines habitudes de vie sur le plan de la santé, du bien-être, de la sexualité et de la sécurité » (MEQ, 2006b, p. 44). L'élève vivra l'ES par le développement de la conscience de soi et de ses besoins, par une prise de conscience des conséquences sur sa santé et sur son bien-être de ses choix personnels, par l'adoption d'un mode de vie actif et une conduite sécuritaire. Au deuxième cycle du secondaire, les conséquences de choix collectifs sur le bien-être des individus seront abordées.

L'organisation des programmes de formation prévoit que les domaines généraux de formation échappent aux frontières disciplinaires. On souhaite aussi qu'ils favorisent l'intégration des apprentissages et qu'ils soient un point d'ancrage au développement des compétences disciplinaires et transversales. Le domaine général *Santé et bien-être* ne peut être traité par une seule discipline et à un moment précis. Il nécessite une action concertée des divers intervenants de l'école. Il appelle la cohésion et la complémentarité des interventions éducatives de tous les acteurs de l'école. Autant d'attentes constituent à la fois une opportunité extraordinaire et un défi très exigeant. C'est par le domaine général de formation *Santé et bien-être* que le partenariat pour l'ES prend tout son sens. Cependant, il est raisonnable de se demander si cet ancrage hors discipline ne fait pas de l'ES un dossier que l'enseignant prendra en charge après avoir maîtrisé l'enseignement des compétences disciplinaires dont il est l'unique responsable et lorsqu'il aura du temps pour établir des collaborations avec d'autres intervenants.

Une vision de programme : le cas du préscolaire

L'éducation préscolaire pose des jalons de l'ES parmi trois des six compétences de son programme. On re-

marquera, à la compétence *Agir avec efficacité dans différents contextes sur le plan sensoriel et moteur* (MEQ, 2006a), que l'enfant est amené à trouver des moyens de se détendre, à adopter de bonnes postures et de saines habitudes de vie et à respecter les règles de sécurité. Dès l'âge de cinq ans, le *Programme de formation de l'école québécoise* offre des possibilités d'intégrer, à petites doses, quelques éléments essentiels de l'ES.

Trois visions disciplinaires de l'ES

L'éducation à la santé dans le programme d'éducation physique et à la santé

De prime abord, le programme d'éducation physique semble tout destiné à accueillir l'ES. C'est par la compétence *Adopter un mode de vie sain et actif* que l'éducateur physique offrira aux élèves du primaire et du secondaire des activités qui leur permettront a) d'analyser les effets de leurs habitudes de vie, b) de planifier une démarche visant à modifier certaines de leurs habitudes de vie, c) de s'engager dans une démarche visant à modifier certaines de leurs habitudes de vie, d) d'en faire le bilan. Les savoirs essentiels véhiculés lors de ces démarches traitent des bienfaits de la pratique d'activités physiques, des caractéristiques associées à la sédentarité, de la condition physique, de la relaxation, de l'hygiène corporelle, des techniques de gestion du stress, de la pratique sécuritaire et, bien entendu, du fonctionnement du corps humain en mouvement.

Il est possible d'observer une progression du niveau de la compétence *Adopter un mode de vie sain et actif* du primaire vers le secondaire. Alors qu'au primaire on demandera à l'élève de modifier une habitude de vie progressivement dès le 2^e cycle, les élèves du secondaire seront amenés à discuter de la persévérance dans l'adoption d'un mode de vie sain et actif et devront démontrer leur capacité à maintenir ou modifier trois saines habitudes de vie tout en offrant à la condition physique une place privilégiée. Aussi, les élèves du primaire discuteront d'hygiène corporelle, de relaxation et de comportement sécuritaire lorsqu'il est question de modifier une habitude de vie. Au secondaire, le spectre s'étend à l'alimentation, à la consommation de substances nocives pour la santé, au sommeil, au stress et à la consommation excessive de matériel multimédia.

Au-delà de la démarche de l'élève, l'évaluation de la compétence *Adopter un mode de vie sain et actif* au secondaire comporte aussi une obligation de résultats en lien avec la condition physique. Ainsi, l'attente de fin de cycle, au premier cycle du secondaire, en plus de présenter les éléments reliés à l'adoption d'habitude de vie indique que « ... l'élève fait preuve d'une bonne condition physique (flexibilité, endurance cardiorespiratoire et force-endurance) selon les normes canadiennes correspondant à son groupe d'âge » (MELS, 2007, p. 481). Au deuxième cycle du secondaire, l'élève « démontre que sa condition physique (flexibilité, endurance cardiorespiratoire et force-endurance) progresse selon des résultats qui correspondent à son groupe d'âge » (Ibid., 2007, ch. 9, p. 20).

Il va sans dire que l'acteur principal impliqué dans la compétence *Adopter un mode de vie sain et actif* est l'éducateur physique. Il faut cependant reconnaître que la nature même de la compétence et la démarche proposée pour la développer impliquent pour une grande part l'élève lui-même. Enfin, bien que les actions soient toujours plus onéreuses en termes de temps, il est intéressant de constater que le programme suggère l'appui de la famille et de la communauté pour l'atteinte de cette compétence. Que ce soit par la validation de la pratique régulière des élèves par leurs parents ou par la participation des élèves à des équipes sportives scolaires, parascolaires ou civiles, l'adoption d'un mode de vie sain et actif dépassera toujours les frontières du gymnase de l'école et, de ce fait, demeurera toujours un défi quant à son évaluation.

L'éducation à la santé dans le programme de science et de technologie

La lecture des savoirs essentiels proposés aux élèves du primaire permet de déceler la présence de l'ES dans le domaine de la science et de la technologie. Ces savoirs, qui sont divisés en quatre univers, incluent l'univers du vivant dont l'élève fait partie. L'élève pourra, par l'étude de cet univers, apprendre, discuter et analyser les informations en lien avec son propre corps tel que le propose le programme : anatomie externe de l'homme, nutrition, croissance, respiration, reproduction, système reproducteur. Aussi, l'étude de la science et de la technologie offre à l'élève une incursion dans les grandes sphères d'application de la science et de la technologie que sont le génie médical, la pharmacologie, etc., autant d'occasions d'y glisser quelques notions importantes

d'ES ou d'ouvrir le débat pour permettre à l'élève de développer les connaissances nécessaires en vue de faire des choix éclairés en matière de santé.

Au secondaire, l'étude du vivant prend une plus grande place et permet d'aborder plusieurs notions directement reliées à l'ES qui précisent et complètent celles du primaire. Au premier cycle, c'est par l'étude de la perpétuation des espèces que l'élève pourra aborder les modes de reproduction, la fécondation, la grossesse, les stades du développement de l'humain de même que la contraception et les maladies transmises sexuellement. Au deuxième cycle du secondaire, les connaissances associées à l'univers du vivant traiteront entre autres de nutrition, des relations entre les systèmes nerveux et squelettique ainsi que de reproduction.

Parmi les démarches ciblées dans le *Programme de formation de l'école québécoise* pour le deuxième cycle du secondaire, celle de l'élaboration d'une argumentation sera privilégiée pour l'ES. Lors de cette démarche, l'élève est appelé à « construire une argumentation relative à différentes problématiques, à prendre conscience de son engagement personnel, et à évaluer ses croyances et ses valeurs » (MELS, 2007, ch. 6, p. 26). On souhaite qu'il fasse appel à l'interprétation des informations et les mette en relation, qu'il reconnaisse les idées préconçues et les présupposés et qu'il prenne en compte les faits apparemment contradictoires.

Les contenus et les démarches du domaine de la science et de la technologie offrent plusieurs possibilités de travailler l'ES en milieu scolaire. Au primaire, l'enseignant, titulaire de classe, s'occupera des contenus du domaine de la science et de la technologie. Au secondaire, les spécialistes en science et technologie porteront la responsabilité de ce domaine d'apprentissage.

L'éducation à la santé dans le programme d'éthique et de culture religieuse

Il peut être surprenant de rechercher l'ES au sein de cette matière scolaire. Pourtant, le programme d'*Éthique et culture religieuse* offre des modalités très intéressantes pour l'ES, notamment sur le plan des compétences *Réfléchir sur des questions éthiques* et *Pratiquer le dialogue*.

La réflexion sur des questions éthiques permet d'aborder l'ES par l'analyse de situations d'un point de vue éthique, par l'examen de la diversité des repères d'ordre culturel, moral, religieux, scientifique ou social et par

l'évaluation des options ou des actions possibles. Au primaire, à partir de situations simples et familières, l'élève réfléchira entre autres sur les besoins des êtres humains, les relations interpersonnelles et l'interdépendance des êtres vivants. Au premier cycle du secondaire, la réflexion s'amorce sur des situations plus complexes liées à la liberté, l'autonomie et l'ordre social, pour approfondir, à la fin du secondaire, les questions associées à la tolérance et à l'ambivalence de l'être humain. En développant son autonomie de réflexion en lien avec les questions éthiques, l'élève étoffe sa capacité à se créer une opinion éclairée pour effectuer des choix en matière de santé.

Outre cette réflexion éthique, la compétence *Pratiquer le dialogue* accueille aussi très favorablement le développement de l'ES puisqu'elle offre à l'élève un processus de délibération intérieure puis un apprentissage de l'échange d'idées avec les autres. Ainsi, la délibération intérieure sera l'occasion de s'interroger sur sa démarche, ses perceptions, ses préférences et ses attitudes, alors que l'échange d'idées avec les autres ouvre à la rencontre de l'autre et crée un temps de partage avec les autres d'où émergeront des points de vue différents.

Une multitude de croisements sont possibles entre les compétences disciplinaires du programme *Éthique et culture religieuse* et l'ES. De plus, les thèmes à aborder en lien avec l'ES dans le but de développer ces compétences ouvrent la réflexion sur l'estime de soi, les relations personnelles et le bien-être psychologique, pour n'en nommer que quelques-uns. Cette ouverture, par le programme *Éthique et culture religieuse*, complète une vision trop souvent réduite aux aspects physiques de la santé.

Conclusion

L'examen de l'ES dans les programmes de l'école préscolaire, primaire et secondaire du Québec démontre clairement la présence, la variété et l'éclatement des modalités d'inclusion de l'ES à l'école. Ces programmes de formation étant construits par compétences, l'ES peut y trouver son compte, du moins sur papier.

L'ES dans le domaine général de formation *Santé et bien-être* est un lieu privilégié pour son épanouissement. Dans un domaine général de formation, les projets d'ES sont infinis, peuvent regrouper l'ensemble des disciplines et offrir une toile de fond pour le développement des autres compétences. Mais, la structure du programme n'a prévu

aucun porteur de dossier pour les domaines généraux de formation. Ainsi, seules la collaboration enseignante et la collaboration hors l'école peuvent contribuer au développement de l'ES en milieu scolaire. C'est par un travail d'équipe que l'intégration des contenus d'ES aux disciplines concernées ou non par l'ES est possible.

L'ancrage de l'ES dans trois principaux domaines d'apprentissage par l'intermédiaire des disciplines de l'éducation physique et à la santé, de la science et technologie et de l'éthique et culture religieuse lui garantit une certaine stabilité. Des enseignants sont nettement désignés pour porter les dossiers et contribueront au développement de l'ES. Cependant, cette division du contenu peut mettre en péril la vision globale de l'ES et dénaturer son essence même en la réduisant à une liste de notions à apprendre ou de compétences propres aux disciplines.

Lire l'ES au travers des programmes offerts aux élèves révèle de très grandes possibilités pour le développement de l'ES en milieu scolaire. Les responsables qui ont conçu les programmes lui ont, volontairement ou non, très clairement fait une place, mais l'ES s'épanouira-t-elle pour autant? Comment les enseignants lisent-ils ces mêmes programmes? Y voient-ils autant d'occasions d'éduquer à la santé? Disposent-ils du temps nécessaire à la collaboration avec d'autres enseignants? Qu'en est-il des formateurs d'enseignants, ont-ils les moyens de prendre en compte un domaine aussi englobant et exigeant que l'ES en milieu scolaire?

Références

- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. (2007). *Programme de formation de l'école québécoise, enseignement secondaire, deuxième cycle*. Québec, QC : Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Éducation du Québec. (1996). *Les états généraux sur l'éducation 1995-1996 – Exposé de la situation*. Québec, QC : Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Éducation du Québec. (2006a). *Programme de formation de l'école québécoise, éducation préscolaire, enseignement primaire*. Québec, QC : Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Éducation du Québec. (2006b). *Programme de formation de l'école québécoise, enseignement secondaire, premier cycle*. Québec, QC : Gouvernement du Québec.
- Motta, D. (1998). Éducation à la santé et disciplines scolaires. Réflexions sur les expériences anglo-saxonnes. *Recherche et formation*, 28, 79-99.